



Déposer mes autorisations d'urbanisme en ligne sur la commune de CUBZAC-LES-PONTS

- **Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) ou plateforme des autorisations d'urbanisme (PLAT'AU), une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe**

Construire une maison d'habitation, construire une extension, remplacer des fenêtres, ravalier une façade, construire une piscine ou un abri de jardin, diviser et clôturer un terrain... Tous ces projets de travaux nécessitent une autorisation préalable, accordés par le maire de la commune. La commune de Cubzac-les-Ponts propose un guichet numérique pour déposer directement sa demande auprès des services concernés.

- **Quels sont les bénéfices du service en ligne ?**

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer la ou les demandes en plusieurs exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie. Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

- **Comment et pour quel projet ?**

Pour toutes demandes (certificat d'urbanisme, DIA, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) vous pouvez directement les faire via le guichet de manière simple et rapide.

L'accès au guichet nécessite uniquement l'activation d'un compte personnalisé et sécurisé. Cette première étape se fait très rapidement en créant un compte à partir de ses données personnelles (nom, prénom, adresse...). Les champs renseignés apparaîtront ensuite automatiquement dans les formulaires de demandes en ligne.

- **Et toujours...**

Le service urbanisme de Cubzac-les-Ponts reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à le solliciter dès la construction de votre dossier.

En cas de dysfonctionnement du guichet unique, le dépôt des demandes sont autorisés sur la boîte mail : urbanisme@cubzaclesponts.fr.